



Capr'Infos - Numéro Spécial

Le bulletin des éleveurs de chèvres et fromagers

La filière fermière caprine en Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Chiffres clefs de la filière et cartographie

Au sommaire

- Editorial
- Les exploitations fermières caprines
- Cartographie des exploitations fermières caprines
- Synthèse « Densités, populations et commercialisation »
- Contacts

En Nouvelle-Aquitaine, l'élevage de chèvres et la production de fromages remontent à la nuit des temps et participent directement de la culture et des traditions locales. La production fermière caprine régionale d'aujourd'hui est l'héritière directe de cette longue histoire, que ce soit en Poitou, en Périgord, en

Pyrénées-Atlantiques, comme sur l'ensemble du territoire.

Certes, la Nouvelle-Aquitaine est devenue la première région caprine d'Europe par son industrie laitière. Mais à côté de cette filière en circuit long destinée aux marchés national et international, s'est maintenue une filière fromagère de transformation à la ferme qui connaît une véritable renaissance depuis quelques décennies. Ainsi, aux côtés de plus de 1 287 exploitations laitières (soit plus de 2 300 éleveurs caprins), la Nouvelle-Aquitaine et Vendée compte plus de 321 exploitations fromagères fermières (et 340 si on compte les fermiers viande des Pyrénées-Atlantiques), soit plus de 1 000 producteurs.

On estime la production régionale à 3 500 tonnes de fromages fermiers produites par an pour un chiffre d'affaires qui dépasse les 50 millions d'euros. Au-delà de la ressource que constitue cette production fermière pour l'emploi et l'économie de la région, la production fermière est un marqueur emblématique des goûts de nos terroirs. La diversité de ce plateau de fromages de

chèvres représente l'Or Blanc de la Nouvelle-Aquitaine & Vendée et participe fortement de son identité.

Que de chemin parcouru dans cette filière fromagère fermière caprine depuis les années 1960 où elle connaissait une déprise dans nos zones de plaines.

Que d'évolutions jusqu'à nos jours où, de tradition à modernité, ces éleveurs-fromagers se sont adaptés à leur époque pour pérenniser un savoir-faire caprin reconnu dans des exploitations viables et ancrées. La valorisation de fromages de terroir parmi lesquels le Cabécou du Périgord, le Chabichou du Poitou, le Mothais sur Feuille, la Feuille du Limousin, la Tomme fermière du Limousin et la Tomme des Pyrénées pour ne citer que les plus connus s'inscrit dans la pérennisation d'une agriculture très souvent familiale s'appuyant sur des fromages de goût au lait cru.

La rédaction de ce dossier sur les chiffres-clefs de la production fermière caprine de Nouvelle-Aquitaine et Vendée permet de présenter un diagnostic complet, de dégager des problématiques et des orientations spécifiques pour des travaux de Recherche et Développement à son service. Fédérer, installer, informer, former et accompagner les producteurs fermiers caprins de cette région est notre légitimité de représentants professionnels en lien avec nos partenaires du développement. Cette production est principalement orientée vers les circuits courts, la fabrication traditionnelle, de terroir et au lait cru. Elle répond au double enjeu de développement économique et sociétal. En première ligne face à des consommateurs sensibles à leur alimentation, les producteurs fermiers sont les premiers ambassadeurs d'une agriculture orientée vers une alimentation de proximité et de qualité, comme d'un art de vivre ! Les portes de nos fermes sont ouvertes aux publics gourmets et curieux, garantes de transparence et du bon goût. Bonne lecture à tous.

*Pour les professionnels de la Commission
Régionale Fromagère fermière caprine,*

*Le Président des Chevriers
Nouvelle-Aquitaine et Vendée,
François BONNET*





I - Les exploitations fromagères fermières de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Répartition par département

Nombre d'exploitations caprines par territoire de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

	Nombre d'exploitations en système laitier	Nombre d'exploitations en système fermier
Dordogne (24)	93	40
Gironde (33)	6	19
Landes (40)	0	6
Lot & Garonne (47)	16	28
Pyrénées Atlantiques (64) <i>(hors 19 producteurs fermiers viande)</i>	3	53
Corrèze (19)	7	18
Creuse (23)	35	13
Haute – Vienne (87)	15	16
Charente (16)	99	17
Charente Maritime (17)	68	25
Deux-Sèvres (79)	512	40
Vienne (86)	225	25
Vendée (85)	208	21
Nouvelle-Aquitaine & Vendée	1 287	321

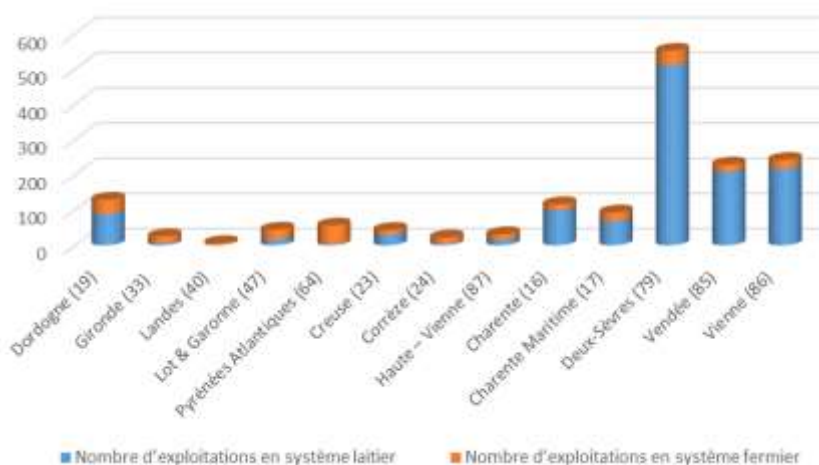
Sources : base de données FRCAP et partenaires. Années : 2017-2018

A noter que la DRAAF recense un total de 1 184 exploitations caprines de plus de 50 chèvres en 2016 en Nouvelle Aquitaine.

Ces données chiffrées de la production fermière régionale sont renseignées par les techniciens des Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée et leurs partenaires du BRILAC, des Chambres d'Agricultures et de l'UPF.

Ces deux dernières années, nous avons observé une progression du nombre de producteurs fermiers en Dordogne, en Limousin ainsi qu'en Vendée.

Répartition du nombre d'exploitations caprines, laitières et fermières en Nouvelle-Aquitaine et Vendée par département



En Nouvelle Aquitaine et Vendée, 321 exploitations fromagères fermières caprines en 2018.

Cartographie simplifiée des exploitations fromagères fermières caprines en Nouvelle-Aquitaine et Vendée

En **Deux Sèvres**, 7 % des exploitations transforment à la ferme, 93 % vendent le lait à la laiterie. Mais c'est un des départements de la région où on compte le plus de caprins fermiers (ils sont 40).

27
62%

Nombre de producteurs caprins fromagers
Part des fromagers sur l'ensemble des producteurs caprins

Seulement 6 producteurs caprins dans les **Landes** ! Mais tous en fermier... Comme en Gironde, il n'y a pas ou peu de collecte de lait de chèvre.

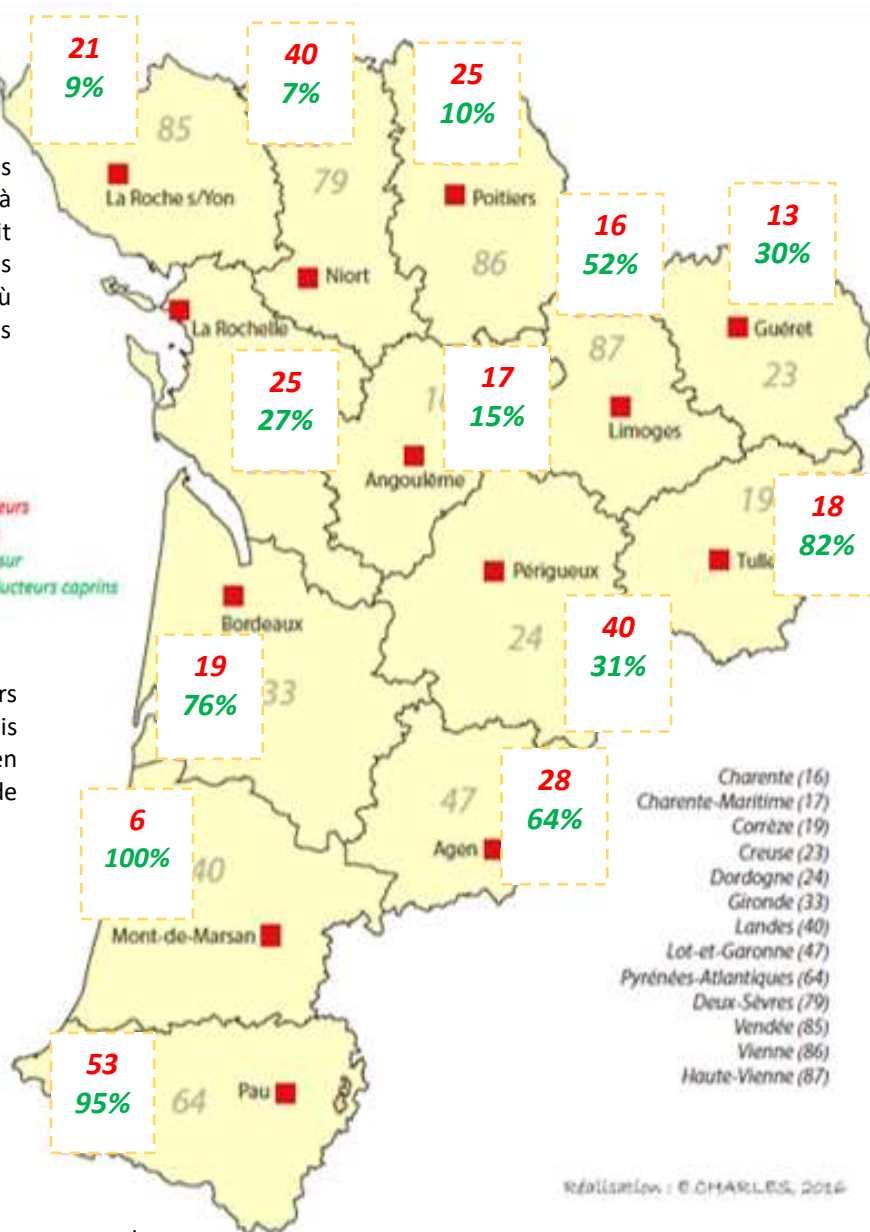
C'est dans les **Pyrénées-Atlantiques** qu'il y a le plus de producteurs caprins fermiers : 53 fermiers fromagers.

C'est dans les Pyrénées Atlantiques qu'il y a le plus de producteurs caprins fermiers fromagers : 53 fermiers fromagers.

La **Dordogne** est un des départements où il y a le plus de producteurs caprins fermiers, et où la part des fermiers par rapport aux laitiers est parmi les plus importantes (31 %).

En Limousin, terroir de production de viande bovine et ovine, la production caprine fermière connaît un intérêt croissant, en particulier avec les démarches collectives de Feuille du Limousin et de Tomme fermière.

En Nouvelle Aquitaine et Vendée, 25 % des exploitations caprines transforment leur lait en fromage à la ferme.



Réalisation : © CHARLES, 2016

Estimation de la production de fromages de chèvre par habitant en Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Estimation de la densité de producteurs fermiers par habitant dans les départements du bassin ouest

	Nombre d'exploitations fermières caprines	Estimation du potentiel de production de fromages de chèvre fermiers par département (t) *	Nombre d'habitants	Estimation du potentiel de production de fromages par habitant (kg/hab/an)
Dordogne (24)	40	342,9	420 000	0,82
Gironde (33)	19	162,9	1 500 000	0,11
Landes (40)	6	51,4	400 000	0,13
Lot & Garonne (47)	28	240,0	330 000	0,73
Pyrénées Atlantiques (64) <i>(hors producteurs fermiers viande)</i>	53	454,3	660 000	0,69
Corrèze (19)	18	154,3	240 000	0,64
Creuse (23)	13	111,4	120 000	0,93
Haute – Vienne (87)	16	137,1	370 000	0,37
Charente (16)	17	145,7	350 000	0,42
Charente Maritime (17)	25	214,3	630 000	0,34
Deux-Sèvres (79)	40	342,9	370 000	0,93
Vienne (86)	25	214,3	430 000	0,50
Vendée (85)	21	180,0	650 000	0,28
Nouvelle-Aquitaine et Vendée	321 (15 % national)	2 751,4	6 470 000	0,43

* Le calcul est réalisé en simulant :

- une production moyenne par exploitation fermière de 60 000 litres (chiffre estimatif moyen faible),
- une production moyenne par chèvre et par an de 650 litres,
- et un rendement de 1 kg de fromage pour 7 litres de lait de chèvre (en lactique – pertes incluses),
- soit pour Poitou-Charentes – Vendée une production annuelle moyenne par exploitation de 10,8 t de fromage lactique.

L'estimation de la production de fromages de chèvre fermier/an/habitant dans chaque département varie selon les terroirs de 0,11 kg et 0,13 kg en Gironde et Landes à 1,04 kg et 0,93 kg en Pyrénées-Atlantiques et Deux-Sèvres autour d'une moyenne régionale à 0,42 kg/habitant (Nb : pour comparaison avec une autre région caprine fermière, la Bourgogne : estimation de production à 2 kg/habitant pour la Saône et Loire (Source : CA 71)

Même si ces données ne sont qu'estimatives et mériteraient d'être précisées, plusieurs paramètres participent à expliquer les écarts entre département, et notamment : spécialités agricoles locales, culture alimentaire, place de la collecte industrielle, histoire locale et tradition, etc...

Ces chiffres révèlent un potentiel de développement de la production fermière dans plusieurs secteurs de notre bassin de production, que ce soit en circuit de proximité mais également à plus grande distance. Pour mémoire, la consommation de fromages de chèvre par foyer en France est d'environ 2,2 kg/an (Source : CNIEL).

La production fromagère fermière caprine pourrait se développer sur plusieurs terroirs régionaux, qu'ils soient plutôt ruraux ou proches de centres urbains importants (par exemple en 17, 33, 40, 85 et 87). La commercialisation de produits fermiers à plus grande distance, notamment sur les métropoles françaises, mériterait d'être sérieusement étudiée pour stimuler encore plus ce secteur économique à forte valeur ajoutée.

Le chiffre évalué d'une production de fromages de chèvres de 0,43 kg/habitant en Nouvelle Aquitaine et Vendée révèle un potentiel de développement certain de la production fermière dans le bassin, plus ou moins selon le terroir concerné.

Les exploitations fromagères fermières caprines et les signes de qualité par terroir régional

	Nb d'exploitations en système fermier	AOP ou marque collective	Nombre d'élevages en race de chèvre Poitevine	Nombre d'élevages en race de chèvre Pyrénéenne*
Dordogne (24)	40	Cabécou du Périgord	1	1
Gironde (33)	19		1	6
Landes (40)	6		1	15
Lot & Garonne (47)	28		2	4
Pyrénées Atlantiques (64)	53	IGP Tome des Pyrénées (chèvre)	2	42
Corrèze (19)	18	Feuille du Limousin et Tomme F. Limousin	1	4
Creuse (23)	13	Feuille du Limousin et Tomme F. Limousin	1	0
Haute – Vienne (87)	16	Feuille du Limousin et Tomme F. Limousin	3	1
Charente (16)	17	AOP Chabichou DP et Mothais Sur Feuille	1	0
Charente Maritime (17)	25	Mothais Sur Feuille	6	1
Deux-Sèvres (79)	40	AOP Chabichou DP et Mothais Sur Feuille	6	1
Vienne (86)	25	AOP Chabichou DP et Mothais S/F	2	0
Vendée (85)	21		4	0
Nouvelle-Aquitaine et Vendée	(15 % national)	1 AOP (bientôt 2) 1 IGP 3 marques collectives	32	75

*les détenteurs de chèvres de race pyrénéenne incluent les élevages allaitants et laitiers, et ceux qui ont au moins 1 chèvre de race pyrénéenne dans le troupeau

Si notre région est le premier bassin producteur de lait et de fromage de chèvre en Europe, la stratégie de développement des **AOP** n'a pas été la priorité des industriels présents sur ce secteur, ni même des fermiers.

La **seule AOP** est le **Chabichou du Poitou** qui produit autour de 400 tonnes de fromages/an. Le Mothais sur Feuille est en demande de reconnaissance d'AOP (environ 300 tonnes/an). La Tomme des Pyrénées travaille sur une IGP qui concernera les producteurs de fromages de chèvre des Pyrénées-Atlantiques. Et trois marques collectives concernent les producteurs fermiers de Dordogne avec le Cabécou du Périgord et les départements du Limousin avec la Feuille du Limousin et la Tomme Fermière du Limousin (3 laits autorisés)

En règle générale, les producteurs fermiers commercialisant principalement en circuits très courts ne semblent que peu concernés par les démarches AOP ou marques collectives. Les consommateurs

locaux connaissent généralement bien « leur » producteur de fromages fermiers qu'ils côtoient en direct à la ferme, sur les marchés, à l'AMAP, voire dans le magasin de producteur local, etc...

Pourtant, cette reconnaissance en AOP est un marqueur officiel et reconnu de la qualité. L'identification du fromage en AOP n'est généralement pas d'une grande plus-value pour ces « consommateurs locaux ». Par contre, cette reconnaissance en SIQO (*Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine, dont l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) et l'IGP (Indication Géographique Protégée)*) de leur fromage est un atout pour les exploitations ayant des circuits de commercialisation plus longs via des grossistes, des crémières ou des GMS.

A noter que la **Vendée** voit ses effectifs de producteurs fermiers se développer chaque année. C'est un territoire à identité territoriale forte. Peut-être un jour, nous y verrons une démarche collective pour proposer un fromage de chèvre de terroir !



Enfin, les races locales de chèvre sont également porteuses de l'une des dimensions de la qualité. A titre d'exemple, l'association de défense et de développement de la **race Poitevine** (ADDPCP) est à l'initiative de la création d'une marque déposée à l'INPI «lait, fromages et viande de chèvres poitevines» regroupant des éleveurs fidèles à cette race pour valoriser la production de lait et de fromages de chèvres de race poitevine auprès des consommateurs.



La production fermière en agriculture biologique : 29 % des fermiers caprins sont déjà AB en région

Selon Agrobio et l'Agence Bio, à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine, les premiers départements bio sont la Dordogne et le Lot-et-Garonne devant les Deux-Sèvres. Ces départements comptent de nombreux élevages pratiquant la vente directe. La progression des conversions a plus que doublé entre 2007 et 2014.

Elevages caprins en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine

	Nb Elevages AB	Dont laitiers AB	Dont fermiers AB	% de fermiers /tot AB	Nb Elevages fermiers	% d'AB / tot fermiers	Nb chèvres AB	Chèvres par Elev. bio
16	7	3	4	57 %	17	24 %	1 351	193
17	6	1	5	83 %	25	20 %	123	21
19	4	1	3	75 %	20	15 %	161	40
23	6	2	4	67 %	10	40 %	211	35
24	21	3	18	86 %	24	75 %	2 058	98
33	4	0	4	100 %	25	16 %	193	48
40	2	0	2	100 %	9	22 %	nc	nc
47	11	2	9	82 %	27	33 %	542	49
64	7	1	6	86 %	80	8 %	460	66
79	14	3	11	79 %	40	28 %	2 483	177
85	13	10	3	23 %	21	14 %	nc	nc
86	8	2	6	75 %	23	26 %	558	70
87	11	1	10	91 %	15	67 %	216	84
Nouvelle-Aquitaine	101	19	82	82 %	300	29 %	8 356	74

En Poitou-Charentes, premier bassin caprin français, l'élevage caprin biologique est pour l'instant peu représenté, mais le potentiel de conversion reste important. Des opérateurs de petite ou grande dimension se sont engagés dans la transformation de lait de chèvre biologique local. C'est le cas pour Eurial, La Cloche d'Or, la Lémance, l'Union laitière de la Venise Verte, le Chêne Vert et les Ets Gaborit.

Concernant la production fermière, on compte 80 élevages AB qui transforment le lait à la ferme, soit près de 82 % des élevages caprins bio. Ce pourcentage varie d'un département à l'autre, de 57 % en Charente à 100 % en Gironde où la collecte de lait de chèvre est absente.

En nombre d'exploitations caprines fermières AB par département, le chiffre varie de 3 en Corrèze (et 4 en Charente et Creuse) à 18 en Dordogne, ce qui traduit à la fois une dynamique professionnelle et un environnement de potentiel de consommateurs différent. La Dordogne très touristique favorise l'implantation de la production fermière et semble-t-il en particulier en agriculture biologique.

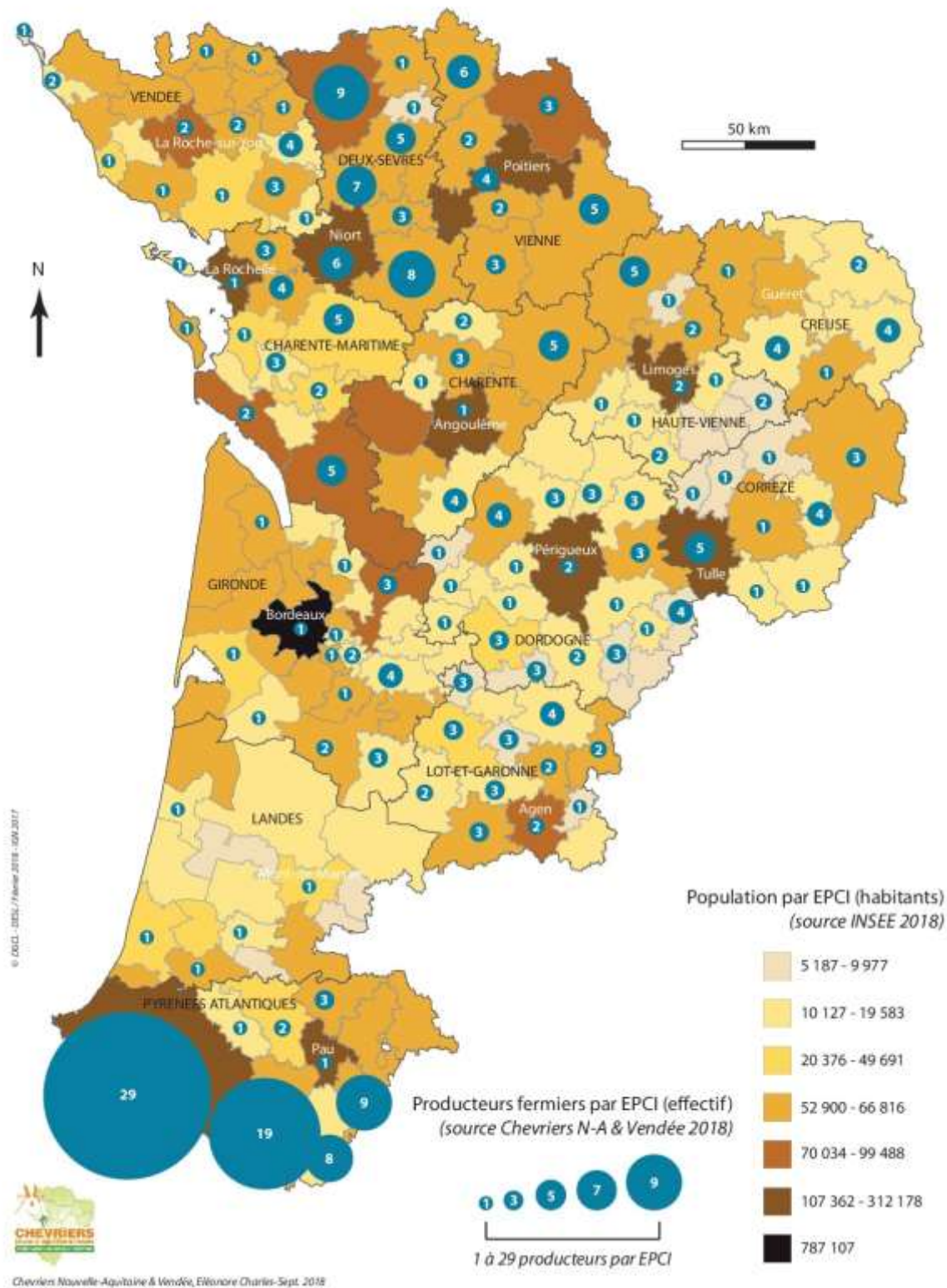
Sur les 300 producteurs caprins fermiers de Nouvelle Aquitaine, 82 sont en bio, soit 29 %. C'est-à-dire que plus d'un quart des fermiers caprins est déjà engagé en agriculture biologique (pour mémoire, la production caprine AB en France représente environ 20 % de l'ensemble des élevages caprins et 5 % du volume de lait de chèvre produit).

En Nouvelle-Aquitaine et Vendée, 29 % des producteurs caprins fermiers sont en Agriculture Biologique.



II – Cartographie de la production fromagère fermière

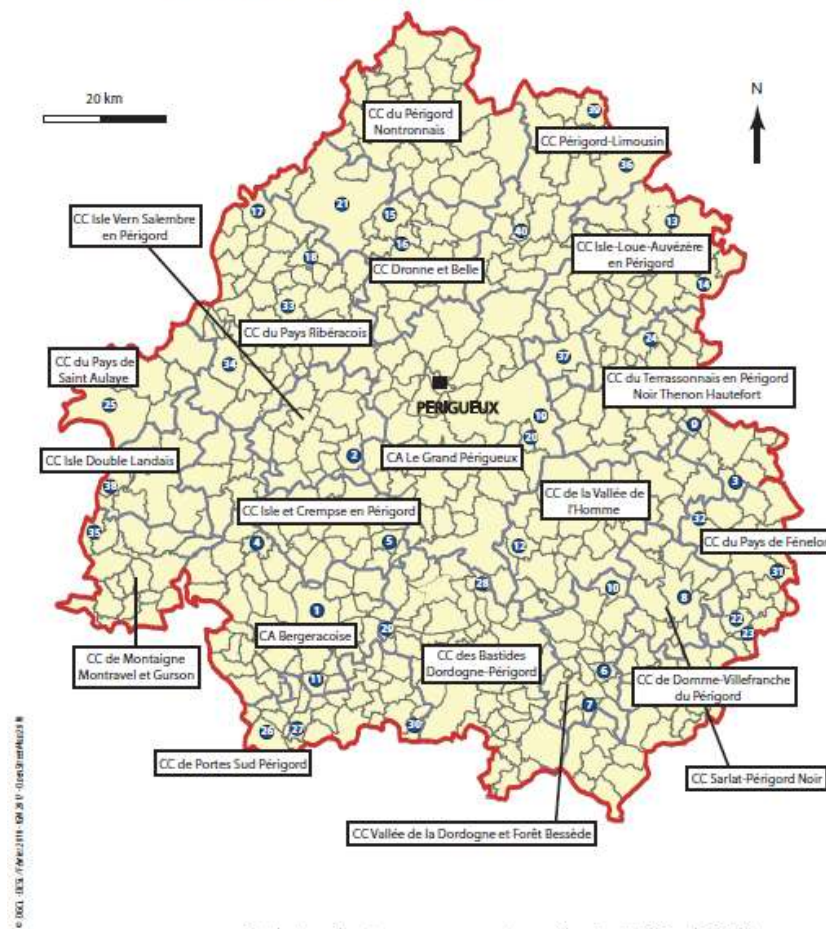
PRODUCTEURS FERMIS CAPRINS EN NOUVELLE-AQUITAINE & VENDEE Répartition par EPCI et population en septembre 2018



Note : dans cette carte, les producteurs fermiers caprins des Pyrénées-Atlantiques comprennent des producteurs en systèmes fermiers viande, en particulier en race Pyrénéenne.

Cartographie de la production fromagère fermière en Dordogne

PRODUCTEURS FERMIS CAPRINS EN DORDOGNE Répartition par commune en septembre 2018



Producteurs fermiers par commune (source Chevriers N-A & Vendée 2018)

● 1 producteur = 1 point



Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée. Diérenne CHARLES - Sept. 2018

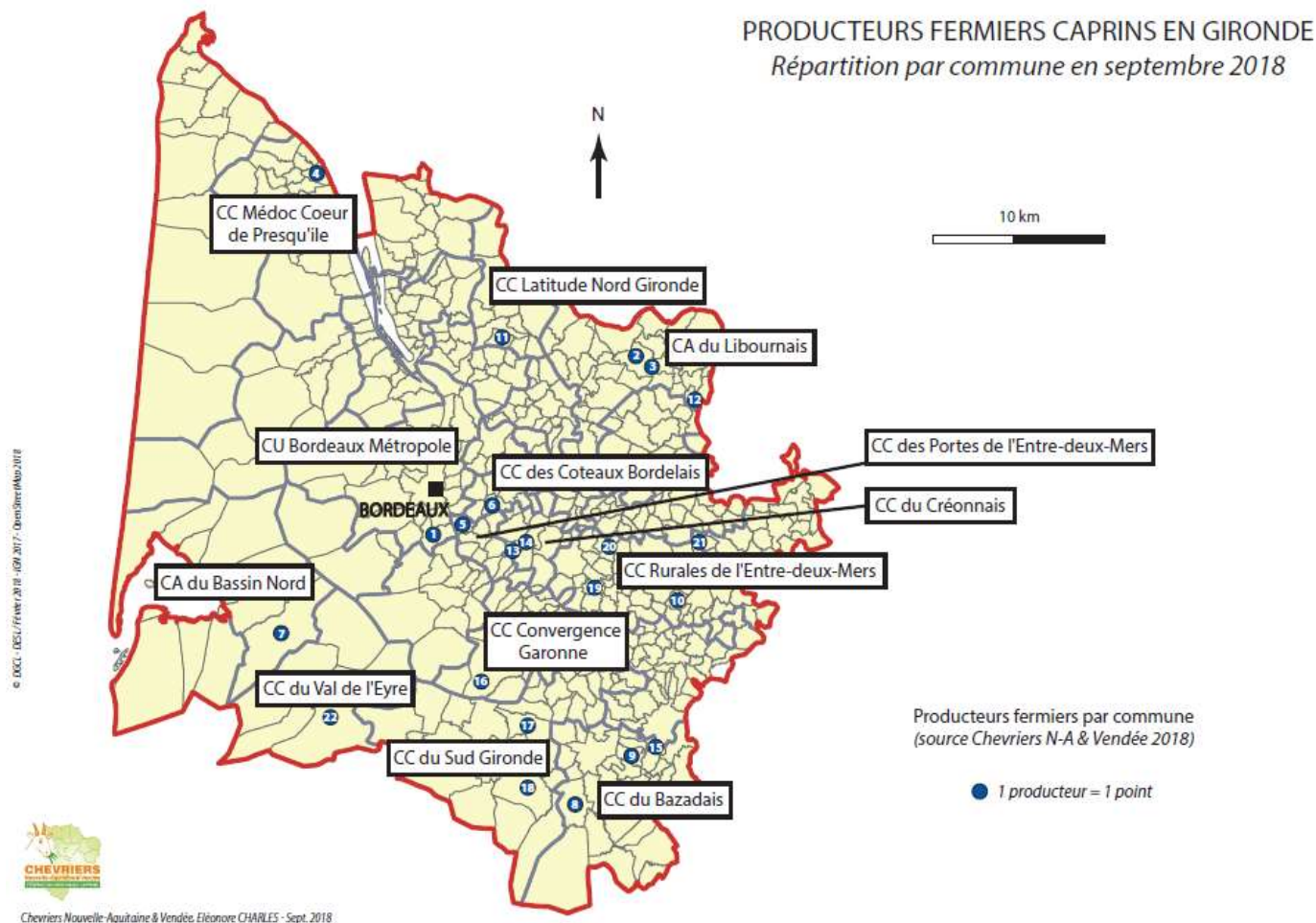
	Dordogne	40 producteurs fermiers caprins	Estimation à 14 000 litres/an* soit 2 t de fromage/prod/an ou 80 t/Dpt
Cantons	25	1,6 producteur par canton	
EPCI (Communauté de communes, Communautés d'agglomération...)	20	2 producteurs par EPCI	
Communes	520	1 producteur fermier pour 13 communes	
Habitants	416 909	10 422 habitants par fermier caprin	190 g/hab/an

* Données de la DRAAF 2016 : 530 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 13 250 litres par producteur en moyenne.

Le département de la Dordogne semble plutôt bien pourvu en producteurs fromagers fermiers caprins. C'est toutefois une zone plutôt touristique dans la région qui bénéficie de ces populations non résidentes. La présence et la notoriété de la marque collective

« Cabécou du Périgord » peut être un plus pour valoriser du fromage hors du département. La valorisation au litre de ce fromage est d'autant meilleure qu'il s'agit d'un fromage de faible poids.

Cartographie de la production fromagère fermière en Gironde



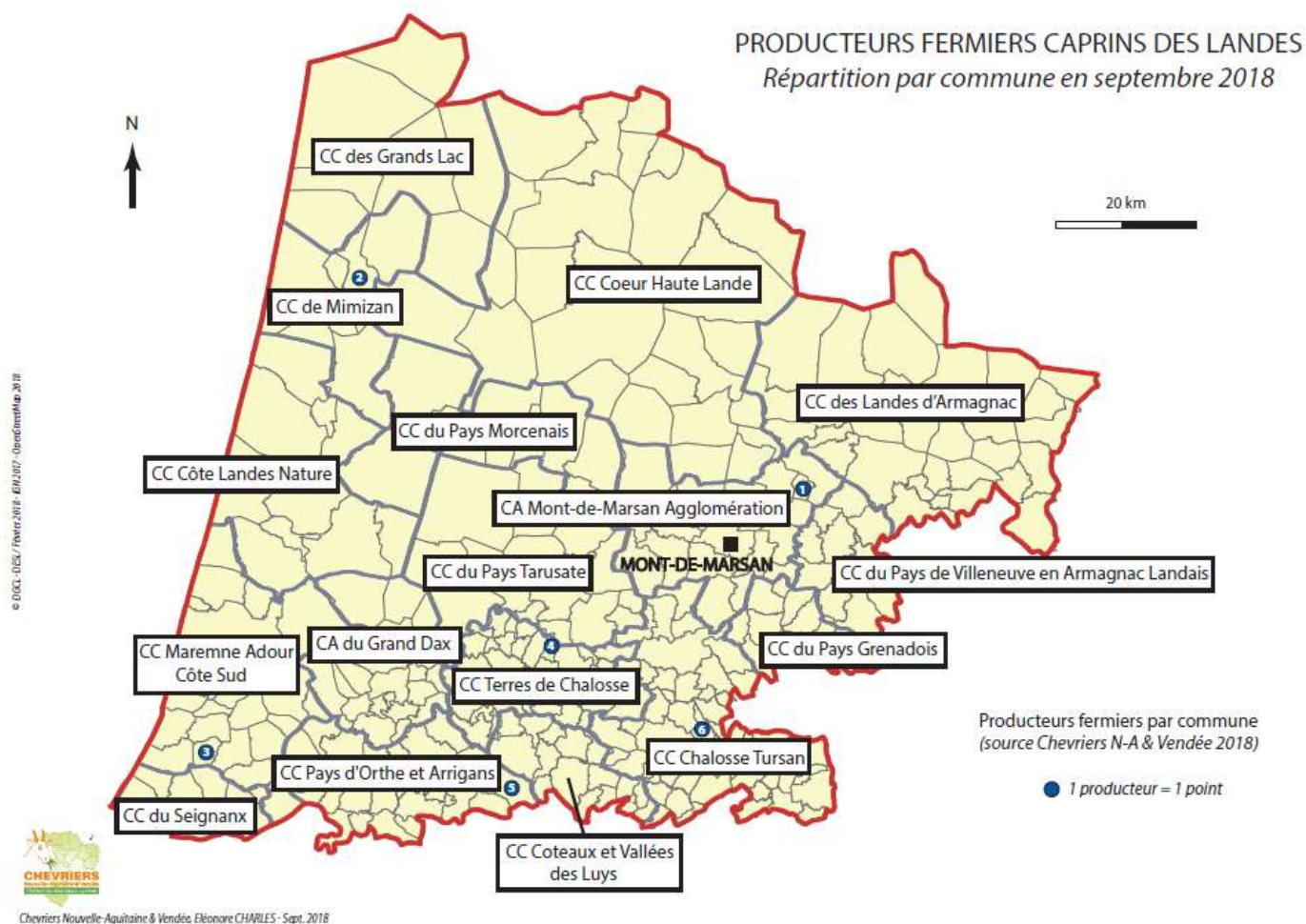
	Gironde	19 producteurs fermiers caprins	Estimation à 30 000 litres/an soit 4 t de fromage/prod/an ou 81 t/Dpt
Cantons	33	0,6 producteur fermier par canton	
EPCI	13	1,5 producteur par EPCI	
Communes	542	1 producteur fermier pour 28 communes	
Habitants	1 506 000	79 000 habitants/ prod. fermier cap.	54 g/hab/an

On observe qu'il existe un potentiel important de consommation de fromages de chèvre en Gironde avec la présence de la métropole de Bordeaux, alors que l'offre en produits caprins fermiers locaux ne satisfait pas ces besoins. La valorisation au litre de lait des fromages commercialisés peut approcher les 2,8 à

3 €/litre sur ce territoire au regard de cet écart entre l'offre et la demande.

Il semblerait donc intéressant de favoriser l'installation de producteurs fermiers caprins sur cette zone. La difficulté étant sans doute de trouver du foncier pour que s'installent ces producteurs.

Cartographie de la production fromagère fermière dans les Landes



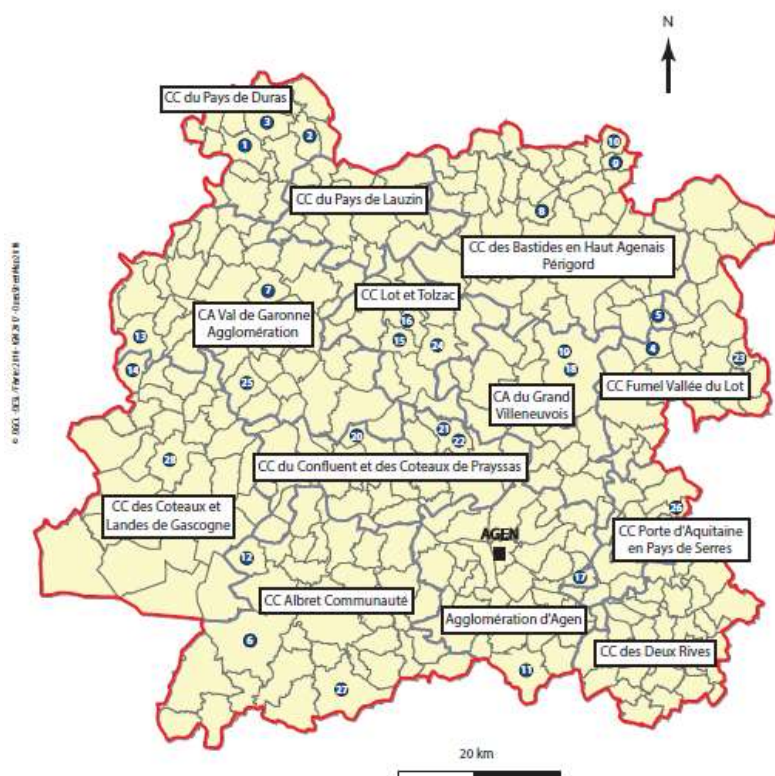
	Landes	6 producteurs fermiers caprins	Estimation à 30 000 litres/an soit 4 t de fromage/prod/an ou 26 t/Dpt
Cantons	15	2,5 producteurs fermiers par canton	
EPCI	6	1 producteur par EPCI	
Communes	331	1 producteur fermier pour 55 communes	
Habitants	397 226	66 000 habitants/ prod. fermier cap.	65 g/hab/an

Le département des Landes est peu peuplé en producteurs fermiers caprins. Ce n'est pas la culture agricole du département, plus orienté vers les volailles notamment pour ce qui est de l'élevage. Les

producteurs présents sont privilégiés d'un point de vue commercial au regard de la population résidente, mais également touristique.

Cartographie de la production fromagère fermière en Lot-et-Garonne

PRODUCTEURS FERMIRS CAPRINS DU LOT-ET-GARONNE
Répartition par commune en septembre 2018



Producteurs fermiers par commune (source Cheviens N-A & Vendée 2018)

ZOOM DE LA FILIERE FERMIERE EN CHIFFRES sur le Lot-et-Garonne...

(Source : Chambre d'Agriculture 47)

Le département du Lot et Garonne compte 28 producteurs de fromage de chèvre fermier dont 5 mixtes livreurs-fromagers et 10 orientés vers l'agriculture biologique (soit près d'un tiers). L'effectif moyen est de 83 chèvres par élevage. Mais en affinant ce chiffrage, il est de 45 chèvres chez les 13 fermiers, 46 chèvres chez les fermiers bio et 253 chèvres chez les mixtes fermiers-livreurs. Ramenée à la main d'œuvre présente sur l'exploitation, c'est à dire en moyenne 1,98 UTH/exploitation, la productivité humaine est en moyenne de 38 chèvres/UTH. Mais plus précisément, elle est de 27 et 24 chèvres/UTH en systèmes fermiers et fermiers bio et de 97 chèvres/UTH en système mixte livreur-fermier.

Catégorie de taille	Nb	dont mixtes
< 50 chèvres	15	
50-150	9	2
150-300	3	2
> 300	1	1
Ensemble	28	5



Cheviens Nouvelle-Aquitaine & Vendée-Edition CHAIREES - Sept. 2018

1 producteur = 1 point

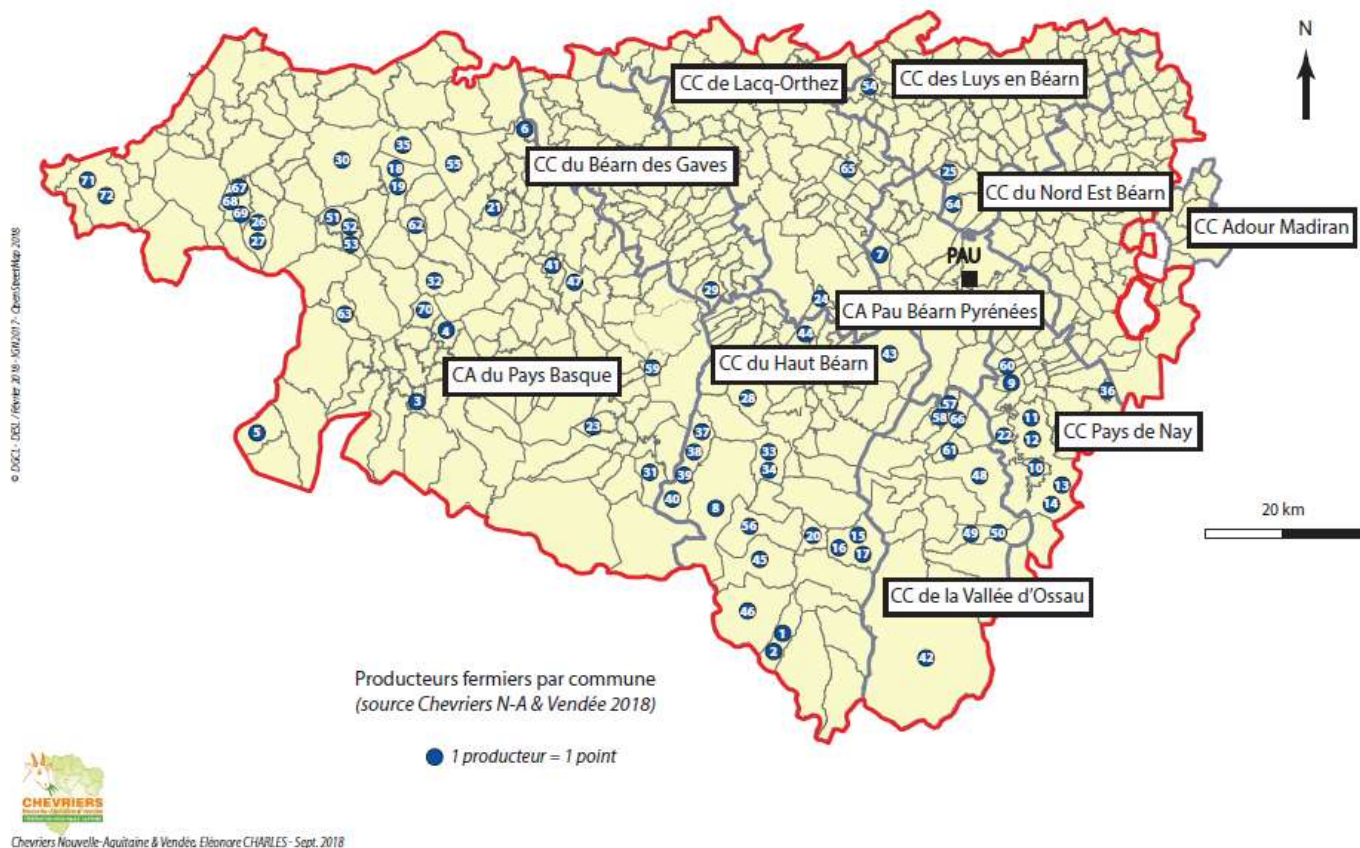
	Lot et Garonne	28 producteurs fermiers caprins	Estimations à 50 000 litres/an soit 7 t de fromage/prod/an ou 200 t/Dpt
Cantons	21 cantons (16 000/cantons)	1,3 producteur par canton	
EPCI	13	2,2 producteurs par EPCI	
Communes	319	1 producteur fermier pour 11 communes	
Habitants	330 000	12 000 habitants / prod. fermier cap.	600 g/hab/an

Avec 1 producteur pour 12 000 habitants, le département est maillé par un réseau de producteurs

fermiers proche de la moyenne régionale (1 producteur pour 13 185 habitants).

Cartographie de la production fromagère fermière en Pyrénées-Atlantiques

PRODUCTEURS FERMIRS CAPRINS DES PYRENEES-ATLANTIQUES Répartition par commune en septembre 2018



	Pyrénées-Atlantiques	53 producteurs fermiers caprins	Estimations à 24 000 litres/an* soit 3 t de fromage/prod/an ou 182 t/Dpt
Cantons	27	2,7 producteurs fermiers par canton	
Communes	546	1 producteur fermier pour 10 communes	
Habitants	670 000	12 547 habitants/ prod. fermier caprins	273 g/hab/an

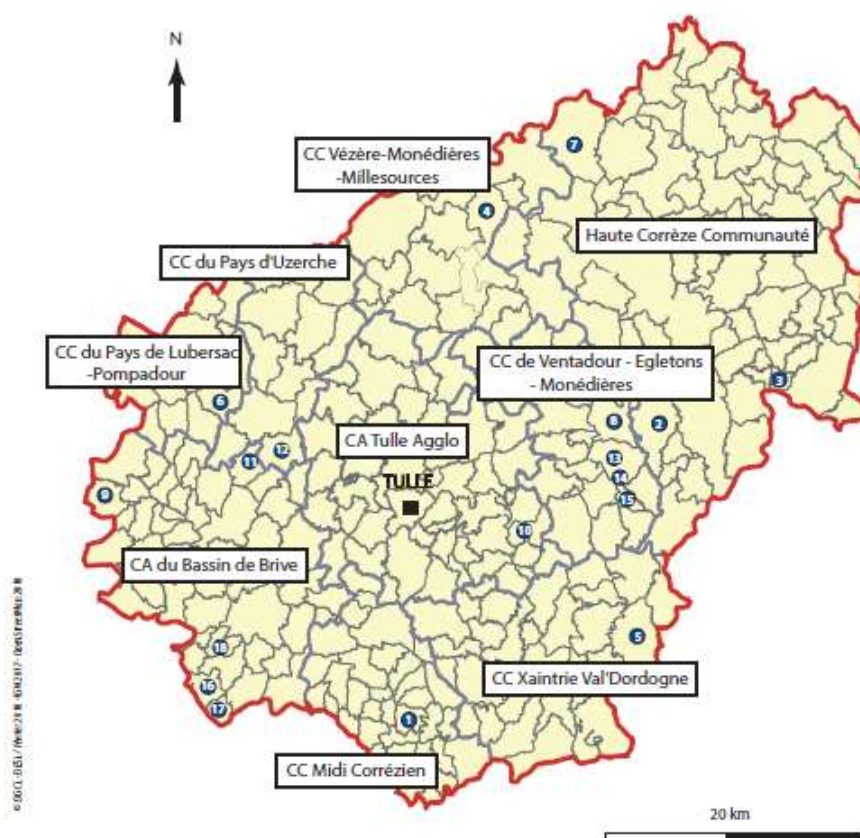
* Données de la DRAAF 2016 : 1 272 100 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 24 000 litres par producteur en moyenne.

Ce département est le premier département fermier caprin dans la région. C'est d'autant plus remarquable qu'on connaît également une production ovine et bovin lait fermière importante sur ce bassin du Béarn et du Pays Basque. On peut supposer qu'une partie non

négligeable de la production fermière est commercialisée en dehors du département, mais également auprès d'une clientèle touristique dynamique toute l'année.

Cartographie de la production fromagère fermière en Corrèze

PRODUCTEURS FERMIS CAPRINS EN CORREZE Répartition par commune en septembre 2018



Producteurs fermiers par commune (source Chevriers N-A & Vendée 2018)

● 1 producteur = 1 point



Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée Édition: CHARLES - Sept. 2018

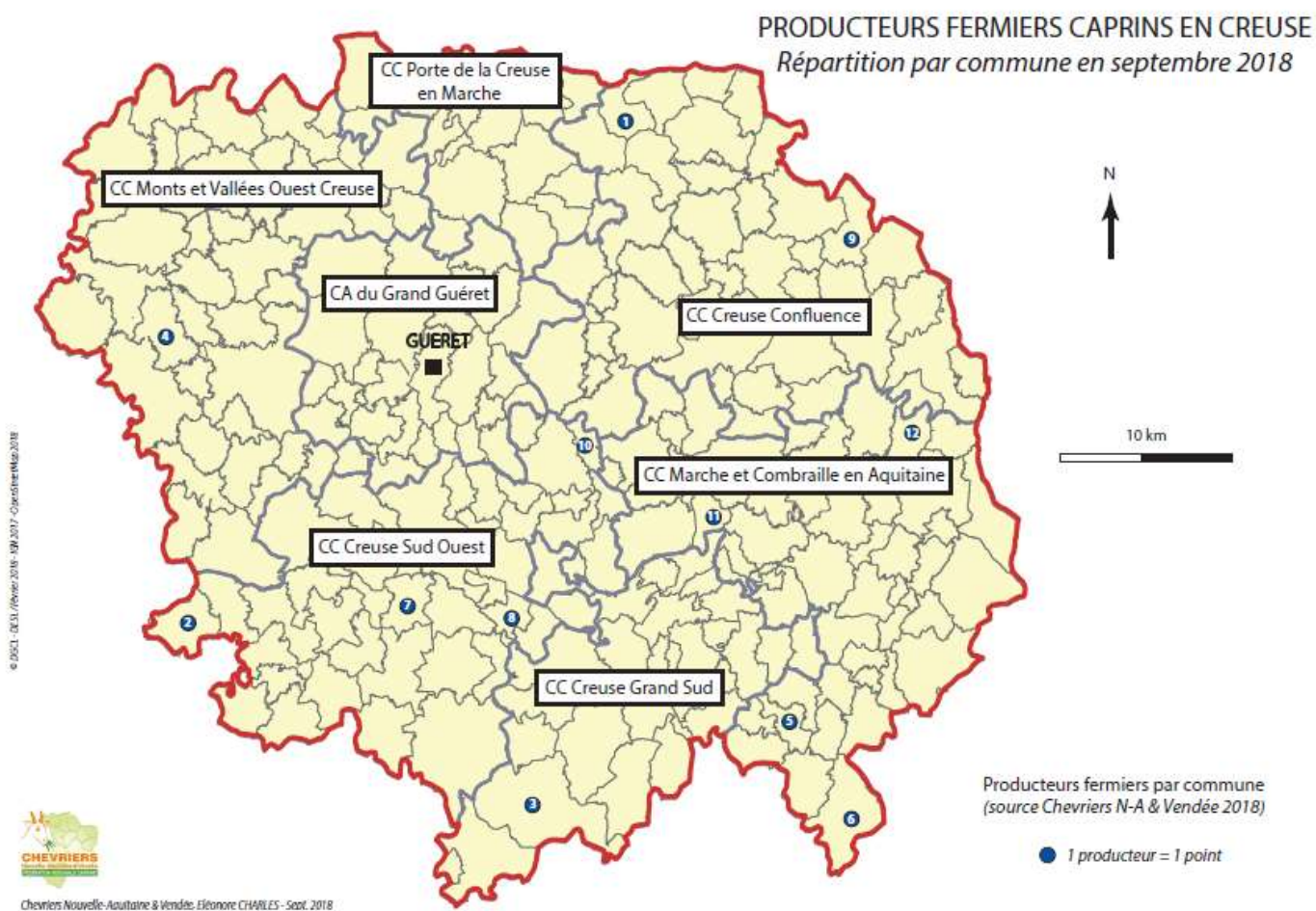
	Corrèze	18 producteurs fermiers caprins	Estimation à 73 000 litres/an* soit 11 t de fromage/prod/an ou 190 t/Dpt
Cantons	19	1 producteur par canton	
EPCI	9	2 producteurs par EPCI	
Communes	283	1 producteur fermier pour 16 communes	
Habitants	240 407	6 617 habitants/ prod. fermier cap.	800 g/hab/an

*Données de la DRAAF 2016 : 1 300 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 72 222 litres par producteur en moyenne.

La Corrèze est marquée par un nombre de producteurs important par rapport à la population, car c'est dans ce

département qu'on a le plus de producteurs par habitant (1 producteur pour 6 000 habitants).

Cartographie de la production fromagère fermière en Creuse



	Creuse	13 producteurs fermiers caprins	Estimation à 69 000 litres/an* soit 10 t de fromage/prod/an ou 129 t/Dpt
Cantons	15	0,9 producteur par canton	
EPCI	7	1,9 producteurs par EPCI	
Communes	258	1 producteur fermier pour 20 communes	
Habitants	119 107	9 162 habitants/ prod. fermier cap.	1 kg/hab/an

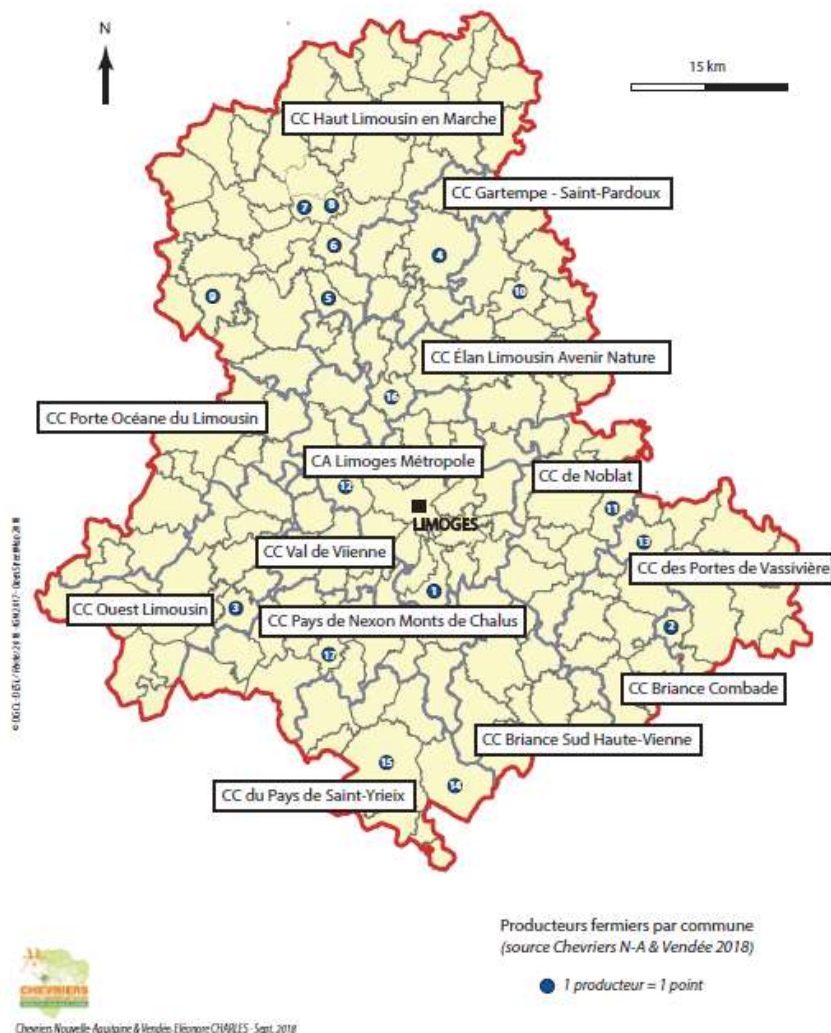
*Données de la DRAAF : 890 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 69 000 litres par producteur en moyenne.

Si le nombre de producteurs fermiers caprins sur le département n'est pas très élevé en soi (13), on relève une production fermière caprine relativement élevée en Creuse par rapport au nombre d'habitants (1 kg/hab/an), comparativement aux autres départements de la région. Ce département bénéficie de

conditions favorables à l'élevage de chèvre grâce à la présence de foncier (prairies) important. Par contre, au regard d'une faible densité de population, les éleveurs doivent envisager des circuits de commercialisation divers selon leurs localisations et systèmes de production.

Cartographie de la production fromagère fermière en Haute-Vienne

PRODUCTEURS FERMIS CAPRINS EN HAUTE-VIENNE Répartition par commune en septembre 2018



	Haute-Vienne	16 producteurs fermiers caprins	Estimation à 59 000 litres/an* soit 8,5 t de fromage/prod/an ou 135 t/Dpt
Cantons	21	0,8 producteur par canton	
EPCI	13	1,2 producteurs par EPCI	
Communes	200	1 producteur fermier pour 12 communes	
Habitants	375 781	23486 habitants/ prod. fermier cap.	360 g/hab/an

*Données de la DRAAF 2016 : 930 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 58 125 litres par producteur en moyenne.

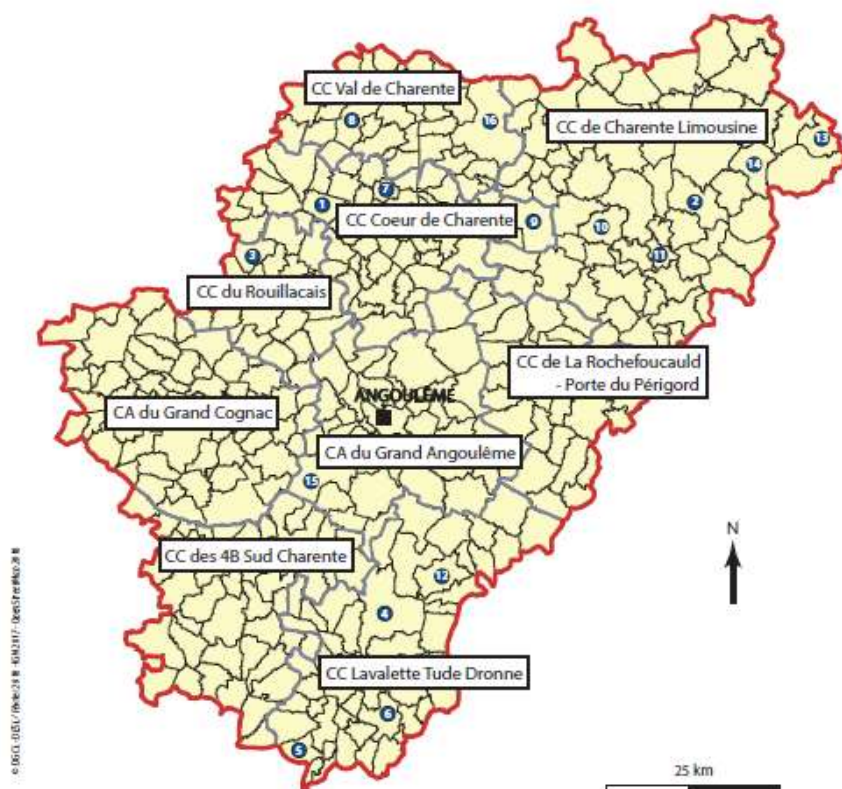
Avec 1 producteur pour 12 communes, le département est maillé par un réseau assez dense de producteurs fermiers (moyenne régionale : 1 producteur pour 18 communes). Cependant, l'estimation d'une production

de 360 grammes/hab/an se situe assez bas comparativement à la moyenne en Nouvelle-Aquitaine et Vendée (480 g/hab/an).

Cartographie de la production fromagère fermière en Charente

PRODUCTEURS FERMIERS CAPRINS DE CHARENTE

Répartition par commune en septembre 2018

Producteurs fermiers par commune (source *Chevriers N-A & Vendée 2018*)

- 1 producteur = 1 point



Cheniers Nouvelle-Aquitaine & Vendée. Éditions CHABLES - Sept. 2018

	Charente	17 producteurs fermiers caprins	Estimation à 89 000 litres/an* soit 13 t de fromage/prod/an ou 216 t/Dpt
Cantons	19	0,9 producteur fermier par canton	
EPCI	9	1,9 producteur par EPCI	
Communes	465	1 producteur fermier pour 22 communes	
Habitants	352 482	20 700 habitants par prod. fermier cap.	613 g/hab/an

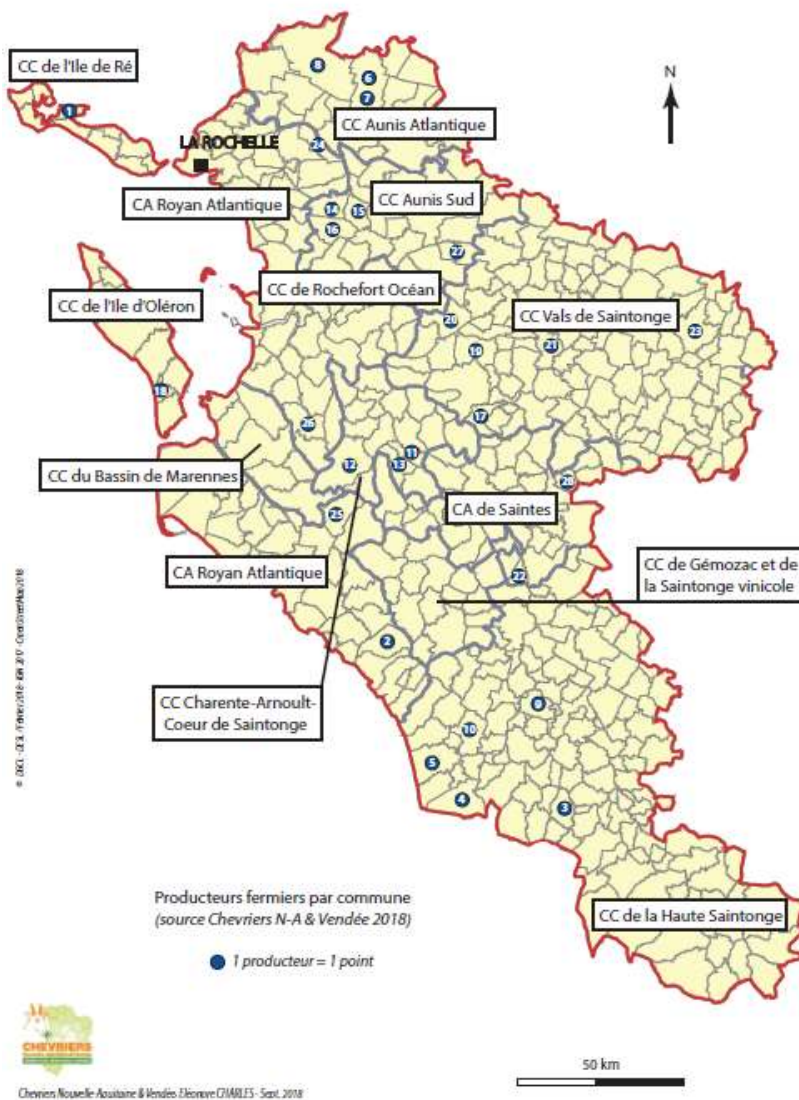
**Données de la DRAAF 2016 : 1 500 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 88 235 litres par producteur en moyenne.*

Avec 1 producteur pour 22 communes, le département est maillé par un réseau de producteurs fermiers proche

de la moyenne régionale (1 producteur pour 18 communes).

Cartographie de la production fromagère fermière en Charente-Maritime

PRODUCTEURS FERMIERS CAPRINS DE CHARENTE-MARITIME
Répartition par commune en septembre 2018



	Charente Maritime	25 producteurs fermiers caprins	Estimation à 38 000 litres/an * soit 5,4 t de fromage/prod/an ou 136 t/Dpt
Cantons	27	0,9 producteur fermier par canton	
EPCI	13	1,9 producteurs par EPCI	
Communes	381	1 producteur fermier pour 15 communes	
Habitants	633 417	25 336 habitants par prod. fermier cap.	214 g/hab/an

**Données de la DRAAF 2016 : 950 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 38 000 litres par producteur en moyenne.*

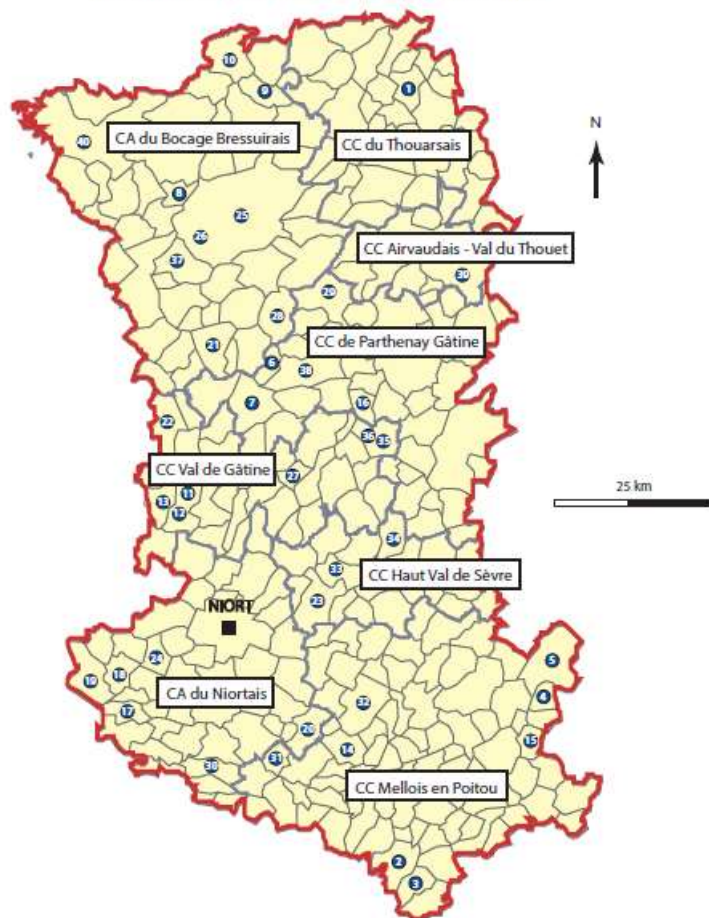
On remarque le potentiel de développement dans ce département de Charente-Maritime avec une population plutôt élevée, qui bénéficie en plus d'une

clientèle touristique importante avec l'attrait de la côte Atlantique.

Cartographie de la production fromagère fermière en Deux-Sèvres

PRODUCTEURS FERMIRS CAPRINS EN DEUX-SÈVRES

Répartition par commune en septembre 2018



© 2018, IREU, France 2018, 40/40, 07/18/2018/2018

Producteurs fermiers par commune (source Chevriers N-A & Vendée 2018)

● 1 producteur = 1 point



Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée Édition Charles - Sept. 2018

ZOOM EN CHIFFRES sur les Deux-Sèvres...

Le département des Deux-Sèvres compte 40 producteurs de fromage de chèvre fermier dont 17 mixtes fermiers-livreurs et 11 orientés vers l'agriculture biologique (soit près d'un tiers).

L'effectif moyen est de 316 chèvres par élevage (221 chèvres adultes). Mais en affinant ce chiffrage, il est de 215 chèvres chez les producteurs tout fermier, et 411 chèvres chez les mixtes fermiers-livreurs.

Source : base de données Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée et partenaires

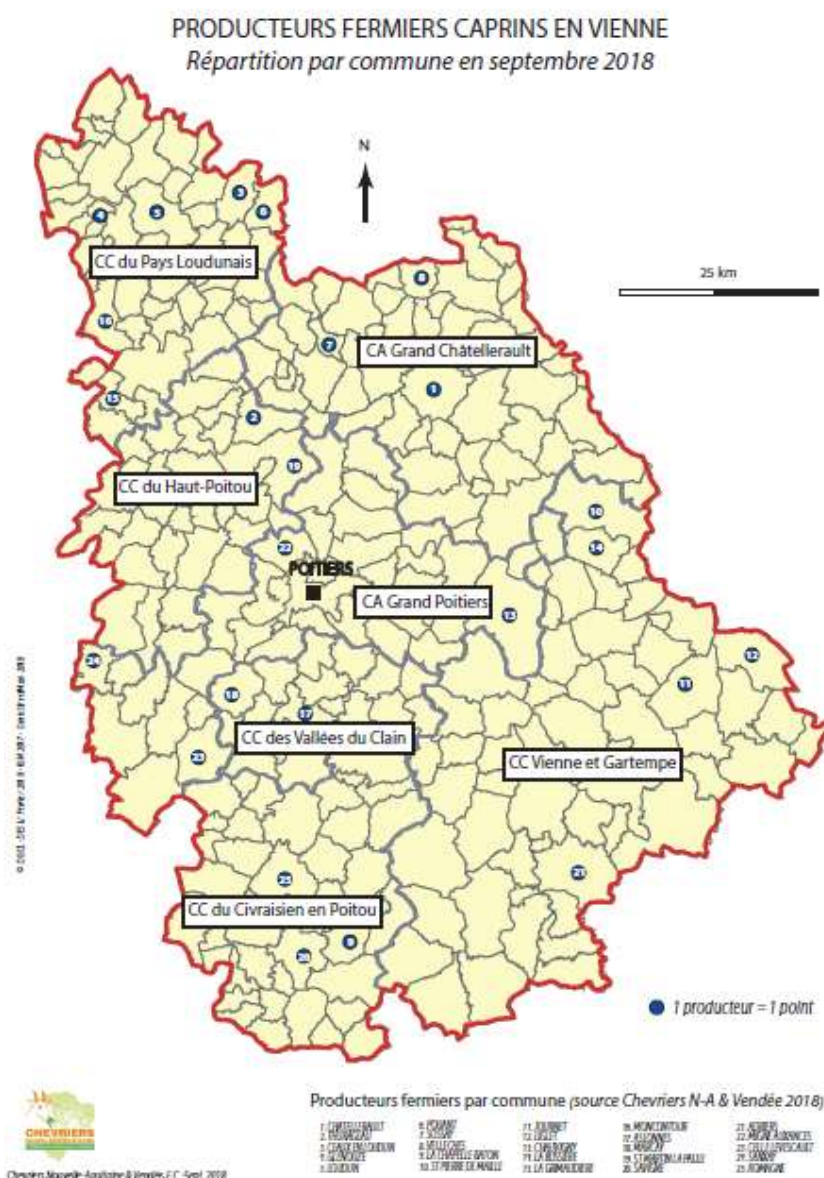
	Deux Sèvres	40 producteurs fermiers caprins	Estimation à 74000 litres/an* soit 11 t de fromage/prod/an ou 429 t/Dpt
Cantons	17	2,3 producteurs fermiers par canton	
EPCI	8	5 producteurs par EPCI	
Communes	290	1 producteur fermier pour 7 communes	
Habitants	371 632	9 290 habitants par prod. fermier cap.	1,15 kg/hab/an

*Données de la DRAAF 2016 : 2 950 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 73 750 litres par producteur en moyenne.

Avec 1 producteur pour 7 communes, le département est maillé par un réseau assez dense de producteurs fermiers (moyenne régionale : 1 producteur pour 18 communes). Avec 1,15 kg/hab/an, les Deux-Sèvres peut être considéré comme le département qui produit le plus de fromages caprins fermiers par habitant

(moyenne régionale : 480 g/hab/an). Il est à noter que c'est un département avec une production par exploitation assez élevée (73 750 litres en moyenne). Une partie de cette production est destinée à être vendue à l'extérieur du département.

Cartographie de la production fromagère fermière en Vienne



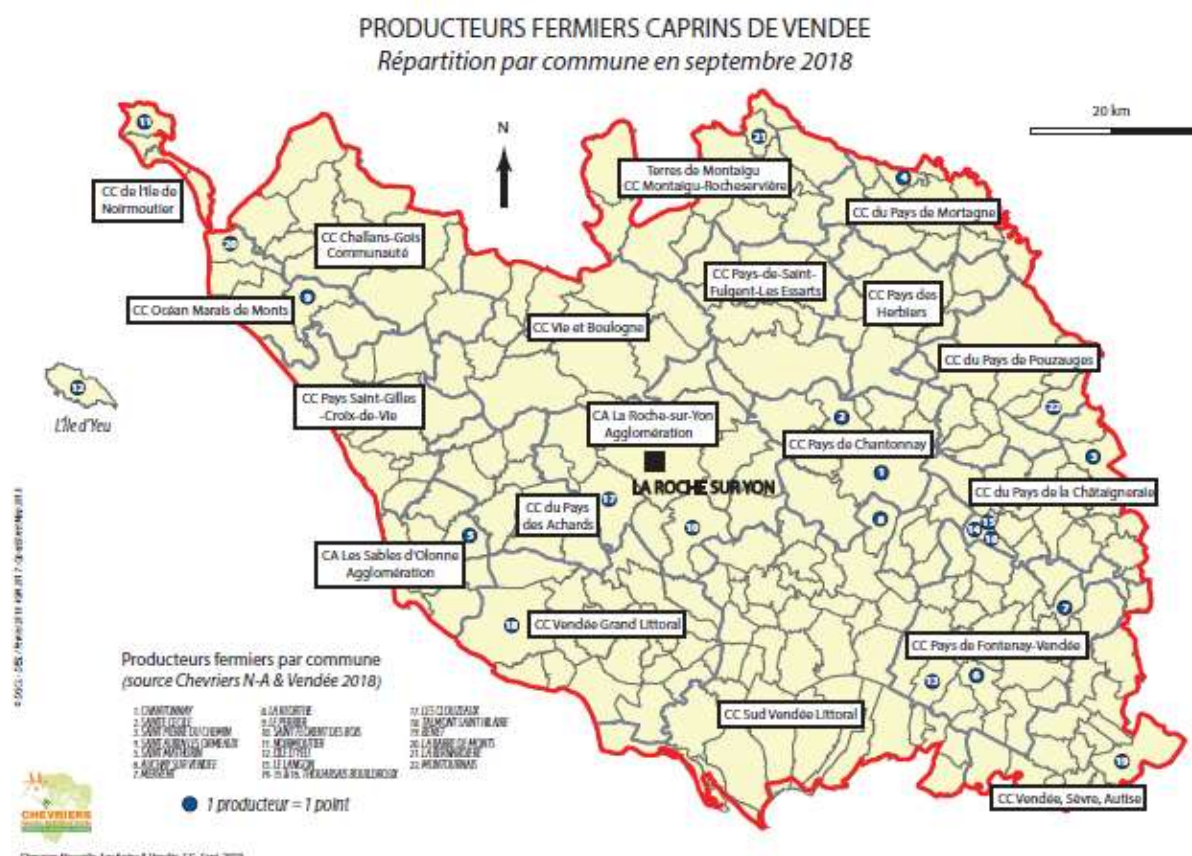
	Vienne	25 producteurs fermiers caprins	Estimation à 72 000 litres/an* Soit 10 t de fromage/prod/an ou 260 t/Dpt
Cantons	19	1,3 producteur fermier par canton	
EPCI	7	3,6 producteurs par EPCI	
Communes	274	1 producteur fermier pour 11 communes	
Habitants	431 248	17 249 habitants par prod. fermier cap.	600 g/hab/an

*Données de la DRAAF 2016 : 1 800 000 litres destinés à la fabrication fromagère fermière caprine. Soit 72 000 litres par producteur en moyenne.

Avec 1 producteur pour 11 communes, le département est maillé par un réseau de producteurs fermiers (moyenne régionale : 1 producteur pour 18 communes).

L'analyse de la localisation des producteurs montre qu'un potentiel de développement existe lié aux besoins en produits fermiers de Poitiers et de son agglomération.

Cartographie de la production fromagère fermière en Vendée



	Vendée	21 producteurs fermiers caprins	Estimation à 70 000 litres/an* soit 10 t de fromage/prod/an ou 210 t/Dpt
Cantons	17	1,2 producteur fermier par canton	
EPCI	19	1,1 producteur par EPCI	
Communes	267	1 producteur fermier pour 13 communes	
Habitants	655 506	31 215 habitants par prod. fermier cap.	320 g/hab/an

Si le nombre de producteurs fromagers fermiers s'est considérablement renforcé ces 15 dernières années en Vendée, il n'en demeure pas moins qu'au regard de la population résidente, des touristes et de la relative

proximité d'agglomérations importantes comme Nantes, il existe probablement encore un potentiel de développement fermier sur ce territoire.



III - Synthèse « Densité de producteurs fermiers, populations et circuits de commercialisation »

18 producteurs par commune et 1 producteur pour 13 200 habitants

Cette synthèse nous permet de faire une estimation de la densité de producteurs fermiers par territoire et du nombre d'habitants par producteur fermier ainsi que la production de fromage de chèvre par habitant.

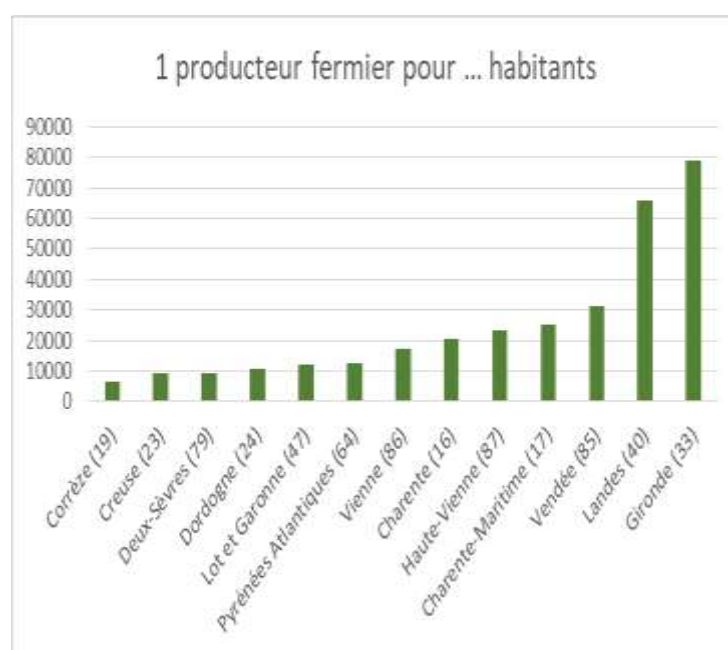
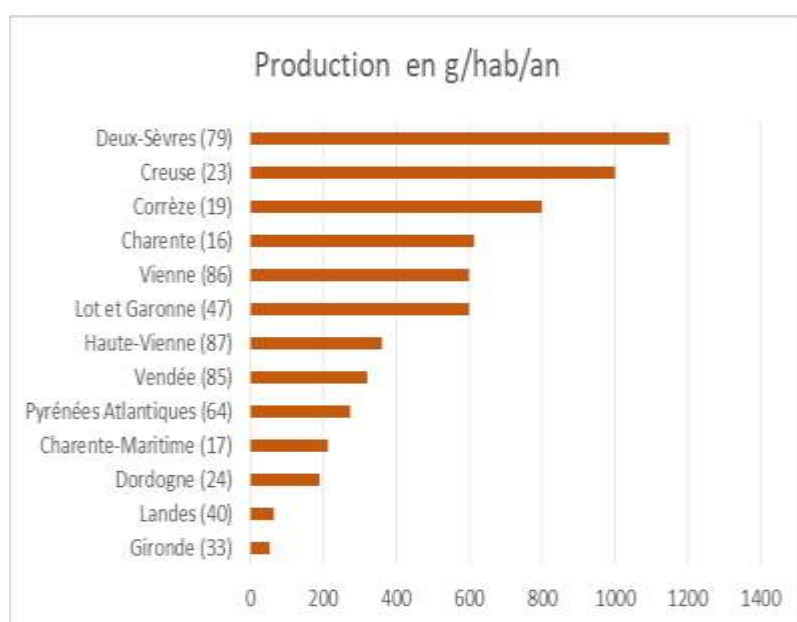
La production fromagère par département en Nouvelle-Aquitaine & Vendée

	1 producteur fermier pour communes	1 producteur fermier pour habitants	Production en g/hab/an
Dordogne (24)	13	10 422	190
Gironde (33)	28	79 000	54
Landes (40)	55	66 000	65
Lot et Garonne (47)	11	12 000	600
Pyrénées Atlantiques (64)	10	12 547	273
Corrèze (19)	16	6 617	800
Creuse (23)	20	9 162	1000
Haute-Vienne (87)	12	23 486	360
Charente (16)	22	20 700	613
Charente-Maritime (17)	15	25 336	214
Deux-Sèvres (79)	7	9 290	1150
Vienne (86)	11	17 249	600
Vendée (85)	13	31 215	320
MOYENNE REGIONALE	18	13 185	480

On constate des différences non négligeables entre terroirs concernant la densité de production fromagère fermière allant par exemple de 1 producteur pour 7 communes en Deux-Sèvres à 1 producteur pour 55 communes

dans les Landes. Et la densité varie de 1 producteur pour 6 617 à 1 producteur pour 78 9000 habitants (de la Corrèze à la Gironde) et de 54 à 1 150 g de fromage fermier caprin produit par habitant (de la Gironde aux Deux-Sèvres).

Représentations graphiques de la production fromagère
par territoire en Nouvelle-Aquitaine et Vendée



A partir du second critère, nous pouvons considérer que l'installation et le développement de la production fromagère fromagère caprine peut se développer plus aisément en Gironde, dans les

Landes et en Vendée. Inversement, la densité de fermiers peut limiter l'installation avec vente en circuits courts sur les Deux-Sèvres, la Corrèze et la Creuse.

La production fromière par département en Nouvelle-Aquitaine
avec montant moyen des revenus par habitant

	1 producteur fromier pour communes	1 producteur fromier pour habitants	Montant moyen des revenus par habitant (source : INSEE)
Dordogne (24)	13	10 422	21 400 €
Gironde (33)	28	79 000	25 800 €
Landes (40)	55	66 000	23 700 €
Lot et Garonne (47)	11	12 000	21 600 €
Pyrénées Atlantiques (64)	10	12 547	25 300 €
Corrèze (19)	16	6 617	22 700 €
Creuse (23)	20	9 162	19 600 €
Haute-Vienne (87)	12	23 486	23 100 €
Charente (16)	22	20 700	22 600 €
Charente-Maritime (17)	15	25 336	24 000 €
Deux-Sèvres (79)	7	9 290	23 400 €
Vienne (86)	11	17 249	23 500 €
Vendée (85)	13	31 215	24 250 €
ENSEMBLE	18	13 185	23 188 €

Si on compte en moyenne sur le bassin 1 producteur pour 18 communes (et ce chiffre varie de 7 à 55) et 1 producteur pour 13 185 consommateurs (et ce chiffre varie entre 6 617 et 79 000), il faut également noter jusqu'à 6 000 € d'écart de revenu moyen par habitant d'un département à l'autre sur l'espace régional, ce qui peut indiquer des moyens différents des populations selon la zone pour l'achat de fromages de chèvre et de sa valorisation au litre.



Réalisation et contacts :

Base de données :

Animateurs et Techniciens de la FRCAP, des Chambres d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et de l'UPF 64.

Réalisation des cartographies :

Eléonore CHARLES

Référente animation fermière :

Johanna GRAUGNARD (remplacement de Virginie VENOT-BONNET) : Tél. : 06 33 92 42 03

Référente technologie fromagère :

Mélissa TEINTURIER - Tél. : 06 38 10 90 03

E-mail : animationfermiere.chevriers@orange.fr

Coordinateur :

Frantz JÉNOT : Tel : 06 30 32 30 13 – e-mail : frcap@orange.fr

Et un réseau de producteurs référents de la filière caprine fermière de toute la zone de Nouvelle-Aquitaine et Vendée réunis en Commission régionale fermière caprine.



Capr'Infos

Bulletin d'information des Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée – Fédération Régionale Caprine

12 bis rue Saint Pierre – 79500 MELLE

Site internet : www.terredeschèvres.fr

Directeur de publication : François BONNET / Coordination : Frantz JÉNOT

Bulletin publié grâce au concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

